

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/CIGEO-Bure-le-Reseau-Sortir-du-nucleaire-soutient>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **CIGÉO/Bure : le Réseau "Sortir du nucléaire" soutient les occupant-e-s du Bois Lejuc menacé-e-s d'expulsion par l'Andra**

23 janvier 2017

CIGÉO/Bure : le Réseau "Sortir du nucléaire" soutient les occupant-e-s du Bois Lejuc menacé-e-s d'expulsion par l'Andra

Depuis plus de 7 mois, des militantes et militants occupent le Bois Lejuc, ancien bois communal du village de Mandres-en-Barois, à quelques kilomètres de Bure. C'est dans ce lieu stratégique que l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) veut implanter la descenderie et les puits d'aération de CIGÉO, ce projet d'enfouissement en profondeur des déchets les plus radioactifs.

En juin 2016, l'Andra avait déjà commencé à y effectuer de premiers travaux. Alors que des militants avaient occupé le bois pendant trois semaines pour empêcher sa destruction, elle les a fait expulser. Après avoir défriché 7 hectares de feuillus, elle a érigé un mur de béton de plus d'un km de long autour du bois. Le 1er août, ces travaux ont été déclarés illégaux par la justice et le mur de béton abattu le 14 août, lors d'une action collective qui a rassemblé des centaines de personnes.

Depuis, pour empêcher la reprise des travaux, plusieurs personnes habitent le Bois Lejuc en permanence. De magnifiques cabanes ont été construites entre les arbres et au sommet de grands chênes ; une nouvelle vie s'y est installée, riche de promenades dans la forêt libérée, de discussions conviviales et de rencontres avec les habitant-e-s des villages voisins autour d'un vin chaud.

Alors que l'Andra prépare sa contre-attaque, le Réseau "Sortir du nucléaire" manifeste son soutien à Sven Lindstroem et aux autres occupant-e-s de la forêt convoqués le 25 janvier à 9h 30 au tribunal de Bar-le-Duc en vue de leur expulsion du Bois Lejuc.

Nous saluons le courage et la détermination de celles et ceux qui, jour et nuit et par tous les temps, sont prêts à s'interposer pour éviter la destruction de la forêt et la reprise des travaux préparatoires à CIGÉO. Cette résistance est d'autant plus légitime que l'appropriation du Bois Lejuc par l'Andra s'est effectuée dans des conditions scandaleuses, au prix de manœuvres contestées qui seront d'ailleurs examinées par le tribunal administratif de Nancy le 31 janvier.

Nous appelons à rejoindre le rassemblement [organisé le 25 janvier](#) devant le tribunal, en soutien aux personnes menacées d'expulsion, et à venir soutenir les occupant-e-s du Bois Lejuc dans les semaines à venir. Un temps fort est déjà prévu [le 18 février pour la défense du bois](#).

B U R E
18.02.2017

M A N I F
M A N I F
M A N I F

QU'ILS EXPULSENT OU PAS, ON SERA DANS LE BOIS !

INFOS & PRÉCISIONS DE DERNIÈRE MINUTE SUR **VMC.CAMP**

IMAGE D'APRÈS LE RAPPORT DE BRODEUX DE MANU LARCENET

Voir l'appel à rassemblement :

<https://sortirdunucleaire.org/LE-25-JANVIER-SOUTENONS-SVEN-A-SON-PROCES>

Contact :

Martial Chateau - 06 45 30 74 66